



Prix et qualité du service public d'élimination des déchets





• PRESENTATION DE LA CCPRO	4
• Moyens humains	4
• L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	5
• COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	6
• Collecte des ordures ménagères	6
• Matériels roulants	7
• Mode de collecte et fréquence des tournées (OM et Collecte Sélective)	8
Parc de conteneurs	9
• Horaires effectués	10
• Transport des déchets	10
• Evolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles	11
• La collecte sélective	13
• Type de déchets collectés.....	13
• Moyens humains et fréquence de collecte	13
• Les éco-organismes agréés	14
• La collecte du verre.....	15
• La collecte sélective	17
• La collecte du papier et des journaux.....	18
• La collecte du carton auprès des commerçants	19
• Communication autour de la collecte sélective.....	20
• Collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	22
• Collecte des encombrants aux particuliers et des dépôts sauvages	24



• LES DECHETTERIES	25
• Localisation	25
• Types de déchets déposés en déchetterie	26
• Horaires et personnel	27
• Les déchets dangereux des ménages (D.D.M.)	28
• Tonnages collectés en déchetterie en 2014	29
• Evolution de la collecte en déchetteries.....	30
• TRAITEMENT DES DECHETS	31
• Traitement des ordures ménagères.....	31
• Communes de Bédarrides et Sorgues.....	31
• Communes de Caderousse, Châteauneuf, Jonquières, Courthézon et Orange	31
• Traitement des emballages et papiers.....	32
• Traitement du verre	32
• Traitement des huiles de vidange et des piles.....	32
• Traitement des lampes et tubes fluorescents.....	32
• Traitement des déchets récoltés sur les 4 déchetteries	33
• Récapitulatif des modes de traitement et de valorisation des déchets	34
• SYNTHESE DES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS	37
• Indicateurs techniques.....	37
• Indicateurs financiers.....	38



■ PRESENTATION DE LA CCPRO

7 communes
4 déchetteries
68 828 habitants

22 ans de coopération intercommunale !

Créée le 31.12.1993, la CCPRO a aujourd'hui en charge :

- l'aménagement du territoire,
- le contrat de rivière de la Meyne et des annexes du Rhône,
- le développement économique,
- la lutte contre les inondations,
- le développement touristique,
- la voirie
et
- la protection et la mise en valeur de l'Environnement,



Moyens humains

76 agents titulaires avec l'encadrement et les agents administratifs composent le service de ramassage des ordures ménagères (déchets recyclables inclus), l'entretien et la gestion des déchetteries et le service de collecte des encombrants. La collectivité emploie également des vacataires pour remplacer les employés territoriaux en congés.





■ L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

- *Ordures ménagères résiduelles collectées sur l'ensemble du territoire*

**6 communes 2014 : 11 574 t soit
295 Kg/hab
Orange 2014 : 11 179 t soit
377 kg/hab**



- *Collecte sélective et verre*

(emballages ménagers, papiers revues journaux, verre)



**6 communes 2013 : 2 434 t
Orange 2013 : 1 197 t
6 communes 2014 : 2 515 t
Orange 2014 : 1 144 t**



■ COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Depuis le 31 décembre 2002, la communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze est compétente pour la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés sur l'ensemble du territoire qui comprend les communes de Sorgues, Courthézon, Caderousse, Jonquières, Bédarrides, Châteauneuf du Pape et (Orange depuis 2014).

🚚 Collecte des ordures ménagères

Le service de ramassage des déchets des ménages dessert une population totale de **68 921** habitants¹.

L'ensemble des communes est collecté en régie avec des employés intercommunaux et du matériel transféré depuis le 1er Janvier 2003 et le 1^{er} janvier 2014 pour Orange.



¹ Population INSEE au 01/01/2012



Matériels roulants

Les caractéristiques et le nombre de véhicules dédiés à la collecte des ordures ménagères, des encombrants, du tri sélectif, de la distribution de bacs OM ou sélectifs, sont résumés dans le tableau suivant :



BOM	KM parcourus	Coût total (réparations et carburant)
13 Renault et 2 Iveco	196 494	381 000
MINI BOM		
1 Nissan et 5 Renault	75 385	54 850
MULTILEVE		
3 Renault, 1 Iveco	73 713	88 424
POLYBENNE		
5 Renault, 1 Nissan	111 442	41 101
FOURGON		
3 Renault, 1 Citroën Jumper	31 005	7 469
TOTAL	488 039	572 844



✦ **Mode de collecte et fréquence des tournées (OM et Collecte Sélective)**

- 1 chauffeur et 2 opérateurs de collecte sur la BOM et 1 chauffeur et 1 opérateur sur les mini-bom (aide à la collecte du vrac dans les centres villes)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
BEDARRIDES	Centre ville Secteur 1	Sélectif	Centre Ville Secteur 2		Centre Ville		
CADEROUSSE	Centre ville	Campagne	Centre ville	Sélectif	Centre Ville		
CHATEAUNEUF DU PAPE	Centre ville	Campagne	Centre Ville	Sélectif	Centre Ville		
COURTHEZON	Centre ville Secteur 1		Centre Ville secteur 2	Sélectif	Centre Ville		
JONQUIERES	Centre Ville		Centre Ville Secteur 1	Sélectif	centre-ville Secteur 2		
SORGUES	Centre ville, les Cités, Chaffunes	<u>OM</u> : Rte d'Entraigues, ZI, CV, Bécassières, Badaffier, Rte de Vedène <u>Sélectif</u> : Chaffunes	Centre Ville Maillaude, Peyrarde, Cités, N7, Rte de Châteauneuf	<u>OM</u> : Centre Ville <u>Sélectif</u> : Bécassière, rte de Vedène, Badaffier	<u>OM</u> : Centre Ville, Cités. <u>Sélectif</u> : Centre Ville, Rte de chateauneuf, Maillaude, Peyrarde, N7	Centre Ville	
ORANGE	Centre ville Secteur 1 : Est, Ouest, Campagne, Microbenne centre ville	Centre ville Secteur 2 : Est, Ouest, Campagne, Microbenne centre ville	Centre ville Microbenne centre ville. Sélectif	Centre ville Secteur 1 : Est, Ouest, Campagne, Microbenne centre ville. Sélectif	Centre ville Secteur 2 : Est, Ouest, Campagne, Microbenne centre ville	Centre ville	Centre ville



Parc de conteneurs

Le parc de conteneurs est propriété de la communauté de communes. Il est composé de bacs de 660 litres, 240 litres 180 litres et de 120 litres.

2 agents à temps complet sont affectés à la gestion du parc. Il s'agit d'entretenir l'ensemble des conteneurs, de procéder au remplacement des bacs défectueux, de les nettoyer et les désinfecter. Deux fourgons sont dédiés à l'entretien du parc de conteneurs.

depuis 2009, nos services ont mis en place la collecte individuelle en porte à porte en équipant de bacs OM et tri sélectif les habitants des communes de Caderousse, Chateauneuf du Pape, Courthézon, Jonquières, Orange, Bédarrides, et Sorgues.

En 2014, de nouvelles zones ont été équipées pour la collecte en colonnes pour les emballages, bacs individuels verts pour les OM et à couvercles jaunes pour le tri sélectif, sacs de tri et sacs de précollecte.

7COMMUNES	Bacs collectifs 660 l O.M.	Bacs individuels O.M.	Bacs individuels Tri Sélectif	Colonnes Emballage (enterrées et aériennes)	Rouleaux Sacs de tri	Sacs de Précollecte
2014	-41	541	506	12	990	600
TOTAL	938	12603	13177	12		600





Organisation des tournées de collecte

✚ *Horaires effectués*

Le service de collecte des OM commence le matin à partir de 5 h 00 jusqu'à 12 h 00 tous les jours du lundi au vendredi.

Des collectes peuvent être organisées samedi et dimanche selon les besoins « exceptionnels » de la commune (marchés, fêtes, manifestations...).

Pour orange En centre ville, les ordures sont collectées du lundi au dimanche. Pour les autres secteurs, la collecte se fait 1 ou 2 fois par semaine. Les équipages débutent leur journée à 4h du matin et la terminent vers 13h. Il n'y a pas de collecte le mercredi.

✚ *Transport des déchets*

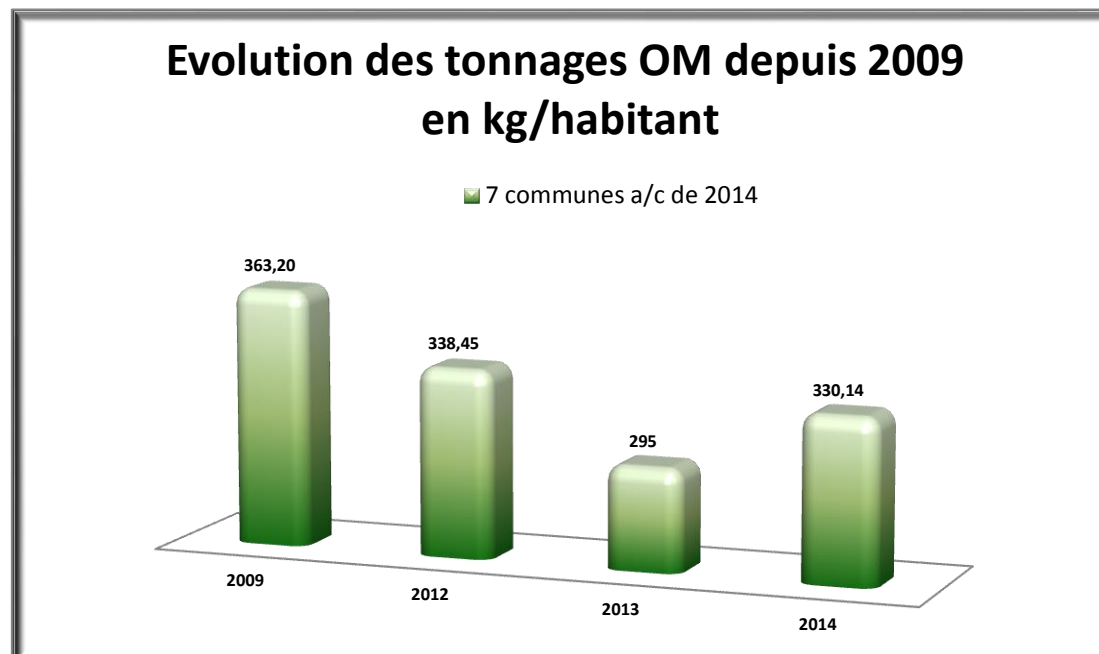
Les ordures ménagères collectées sur les communes de Sorgues et Bédarrides sont acheminées chaque jour jusqu'à l'incinérateur du SIDOMRA, à Vedène et au CET de Delta Déchets à Orange pour les communes de Châteauneuf du pape, Caderousse, Courthézon et Jonquières. Pour Orange les déchets sont déposés sur un quai de transfert et acheminés ensuite chez Delta Déchets à Orange

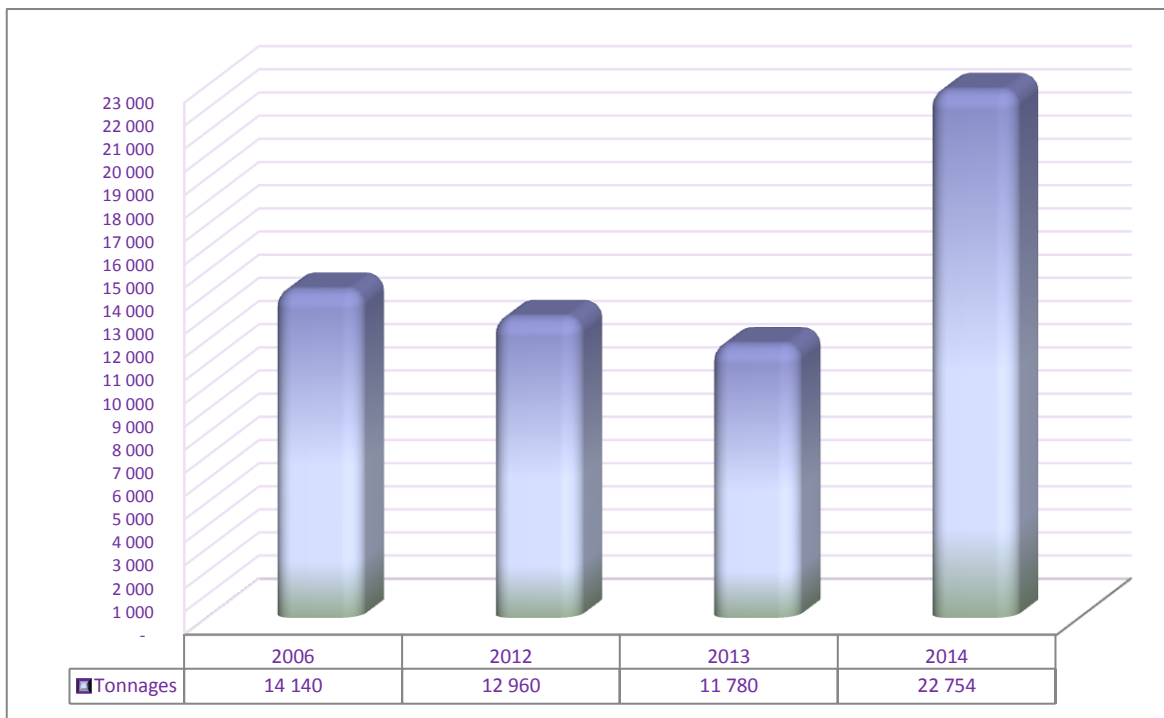




Evolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles

Nette diminution des tonnages d'ordures ménagères depuis la mise en place de la collecte en bacs individuels sur le territoire de la CCPRO en 2009. Depuis 2014 avec l'intégration d'orange nous constatons une augmentation des ordures ménagères en Kg/hab. En 2015 une étude sera réalisée sur le territoire d'orange pour optimiser et développer les collectes.





Evolution des tonnages d'ordures ménagères depuis 2006



La collecte sélective

Type de déchets collectés

Différents matériaux sont collectés sur le territoire intercommunal

- le verre
- les emballages
- le papier, le carton
- les piles
- l'huile de vidange
- les lampes
- le textile
- les DASRI (collecte effectuée par Alma Mater)



Moyens humains et fréquence de collecte

Les agents affectés à la collecte sélective sont ceux affectés à la collecte des OM

A Orange d'autres agents effectuent la collecte sélective les mercredis et jeudis AM.



Les éco-organismes agréés

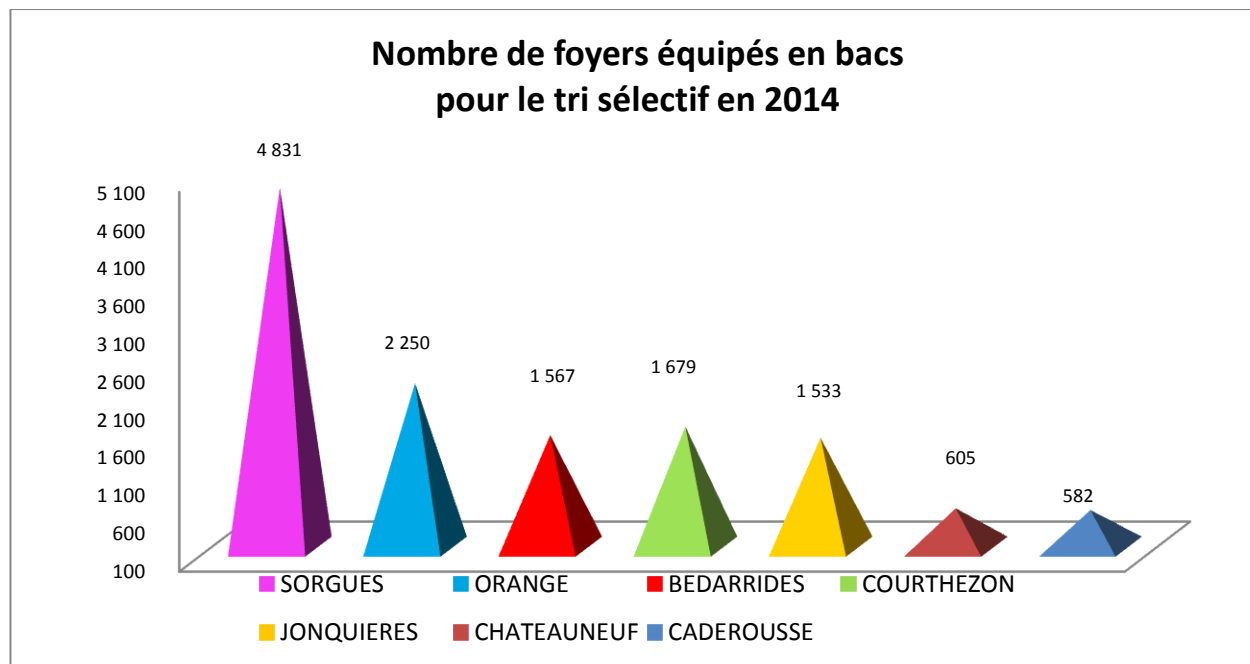


Les communes de Bédarrides et Sorgues, à travers leur appartenance au SIDOMRA, ont un contrat de reprise multi matériaux avec **Eco-Emballage**. Cet organisme reverse des soutiens à la tonne triée sur les différents matériaux directement au SIDOMRA (plus d'informations sur le site www.sidomra.com) sur la base d'un barème pré établi.

Pour les cinq autres communes à savoir, Orange, Caderousse, Châteauneuf du Pape, Courthézon et Jonquières, la CCPRO a passé un contrat avec l'autre société agréée : **Adelphe**. Cet organisme, sur le même principe qu'Eco-Emballage, reverse des soutiens à la CCPRO en fonction des performances de la collecte sélective et des tonnes triées de même qu'Eco folio en fonction des tonnages de papier.



La collecte sélective



Nombre de foyers équipés de bacs par commune



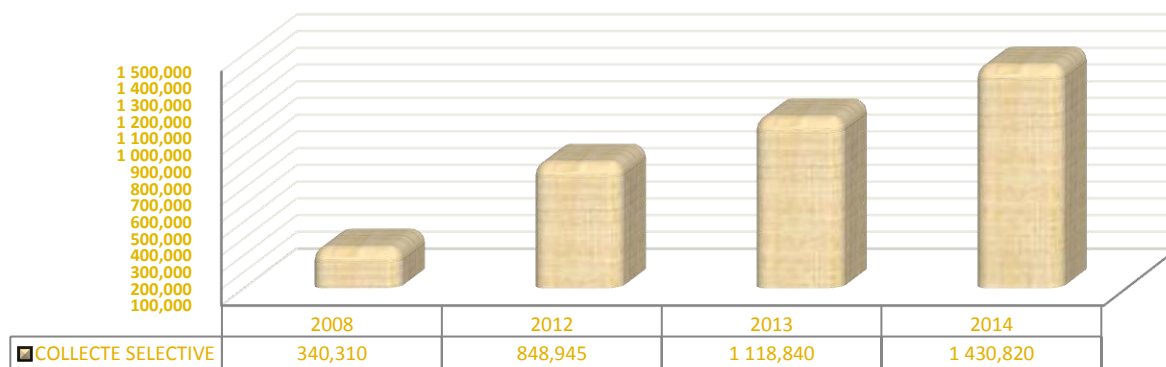


Les déchets collectés sont transportés au centre de tri du SIDOMRA à VEDENE pour les communes de Sorgues Bedarrides Chateauneuf du Pape Courthézon Jonquieres Caderousse

Pour la commune d'Orange les déchets collectés sont transportés sur le centre de Delta Déchets



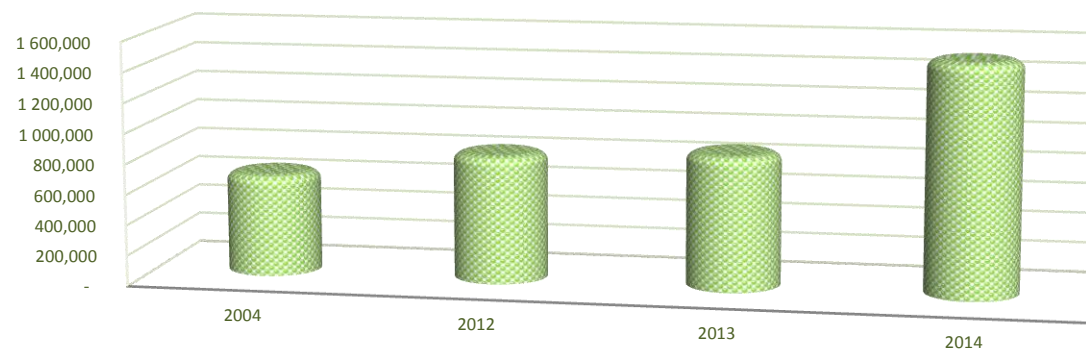
**Tonnages de la collecte des emballages ménagers
de 2008 à 2014**





La collecte du verre

Un contrat de collecte a été passé par le SIDOMRA avec la société Vial pour la collecte du verre sur les communes de Bédarrides et Sorgues. La CCPRO a un contrat de collecte indépendant avec VIAL cette société pour le ramassage du verre sur les 4 autres communes et SOLOVERRE pour Orange. Celle-ci collecte le verre pour le compte des Verreries du Languedoc (usine de fabrication de bouteilles de Vergèze dans le Gard) du Groupe Perrier depuis 2002. La collecte du verre a augmenté de **32,10 %** en 10 ans....



	2004	2012	2013	2014
7 communes	670,200	841,890	885,420	1 524,000

Evolution de la collecte du verre par commune depuis 2004



La collecte du papier et des journaux

Le papier est collecté dans des colonnes présentes principalement sur les communes de Caderousse, Châteauneuf du Pape, Courthézon, Jonquières et Orange. Depuis 2010, sur les communes de Sorgues et Bédarrides, les administrés peuvent déposer leurs papiers ou journaux directement dans leur bac individuel réservé au tri sélectif. De fait il ne reste que deux colonnes, les autres ayant été supprimées.

Les tonnages récupérés sur les PAV (points d'apport volontaire) diminuent depuis 2010 avec la mise en place des bacs individuels.

La collecte des papiers dans les colonnes est assurée par la Société Paprec. Pour Orange la collecte est effectuée par Delta Déchets.

Elle est effectuée avec un camion équipé d'une grue de levage. Le coût du transport est pris en charge par la Communauté de Communes et la fréquence de collecte est de deux fois par mois.



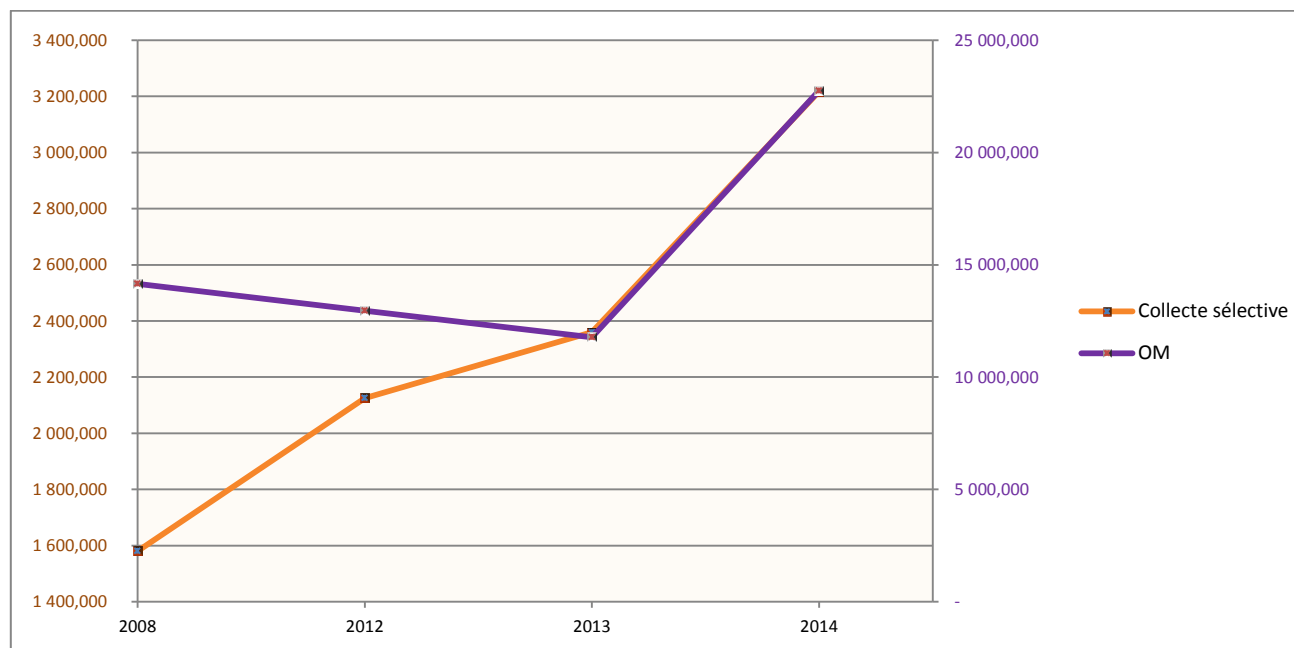
Evolution du tonnage des papiers en colonnes

1 000,000
900,000
800,000
700,000
600,000
500,000
400,000
300,000
200,000
100,000
-

	2004	2012	2013	2014
6 communes	473,450	434,660	355,000	770,000



Récapitulatif des tonnages collectés



Evolution du tonnage des déchets issus de la collecte sélective et des OM depuis 2008



La collecte du carton auprès des commerçants

Depuis 2014 mise en place d'une collecte des cartons pour les commerçants des Centres villes des communes de Bedarrides, Courthézon, Jonquières et Sorgues et Chateauneuf du Pape.

Orange a une collecte de cartons pour les commerçants du centre-ville mise en place avant l'intégration à la CCPRO. Cette collecte a été poursuivie.



Communication autour de la collecte sélective

Depuis 2008 un médiateur du tri est en place pour sensibiliser tous les habitants des communes de Bédarrides, Caderousse, Châteauneuf du pape, Courthézon, Jonquières et Sorgues.

Les différentes actions du médiateur du tri en 2014:

- Mise en place de bacs individuels (et suppression des bacs collectifs)
 - Caderousse : toute la campagne
 - Jonquières : ZAC de Beauregard, domaine du Généstier et Clos de l'Appérent
 - Sorgues : Lotissement de la Serre, ZAC Saint Anne
- Animation auprès des enfants pour leur apprendre le geste du tri :
 - Intervention dans 33 classes soit près de 750 élèves
 - Animation de stand pendant la fiesta des pitchouns de Bédarrides et les jardins voyageurs de l'OCCE à Caderousse
- Suivi de la collecte sélective :

1219 refus de tri ont été dénombrés. Toutes les personnes ont été contactées pour préciser le motif du refus pour permettre aux administrés de corriger leurs erreurs :

 - 260 personnes contactées directement en porte à porte
 - 369 personnes contactées par téléphone
 - 200 personnes contactées par l'intermédiaire du répondeur (64 ont répondu au message)
 - 390 personnes non contactées (déménagement, numéro de téléphone changé....)



RECAPITULATIF ET EVOLUTION DES DIFFERENTS TONNAGES DE DECHETS HORS COLLECTE SELECTIVE

	Collecteurs	2012	2013	2014
HUILES (en litres)	Chimirec socodelli SRRHU	13 100	12 200	16 000
PILES (en kg)	Corepile	2 869	913	5 067
TEXTILES (en kg)	Ecotextile Le relais Abidocc	57 500	106 839	163 094
LAMPES ET TUBES (en kg)	Recylum	464	304	435



Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

La Communauté a engagé un partenariat avec la Société Eco-Système pour la collecte et le traitement des D3E. La première collecte DEEE a eu lieu le 12 septembre 2007.

Ces déchets sont collectés en déchetterie tous les jours puis rangés dans des box (box froid, écran, hors froid, PAM (petits appareils ménagers)). La récupération et le traitement des D3E ont permis de traiter **302** tonnes de matières recyclées et de **27** tonnes de matières valorisées énergétiquement pour obtenir **268** tonnes valorisées. **35** tonnes de matières ont été éliminées en installations spécialisées.

Les processus industriels permettent de démanteler les appareils puis de séparer les matières obtenues (ferraille, verre, plastique, etc...). Un seul but : extraire la matière première secondaire qui permet d'économiser nos ressources naturelles. Par souci de simplification, figurent ici les groupes de matières les plus significatifs.



	2012	2013	2014
Communauté des communes des Pays de Rhône et Ouvèze	3.90	4.30	4.40
Votre département (population totale)	4.70	5.10	4.9
Votre région	3.80	3.80	4.00
Au niveau national	4.80	4.90	5.1

Evolution de la performance en kg par habitant

*Il ne s'agit pas de la performance contractuelle calculée par l'Ocad3e par point de collecte.
Le mode de calcul retenu est : tonnage de l'année 2010/nombre d'habitants et ne tient pas compte d'un éventuel prorata temporis.*



**Evolution des tonnages des D3E
collectés 2010 – 2013**

NATURE DES D3E	2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	PROGRESSION DES FLUX 2013/2014
GEM HF (hors froid) Gros électroménager	24.800	36.600	81.200	+ 121.86 %
GEM F (froid)	35.000	31.500	58.700	+ 86.35 %
ECRANS	49.900	46.800	82.600	+ 76.50 %
PAM (petits appareils ménagers)	32.500	48.700	80.300	+ 64.89 %
TOTAL	142.100	163.600	302.800	+ 85.09 %





Collecte des encombrants aux particuliers et des dépôts sauvages

La collecte des encombrants s'effectue toute l'année hors jours fériés. Ce service est gratuit et **EXCLUSIVEMENT** réservé aux particuliers. Dans chaque commune, des tournées régulières d'enlèvements d'encombrants ont lieu, chaque mois. Il est impératif de s'inscrire au préalable auprès du service concerné. Les objets doivent être sortis la veille au soir, devant chez soi, à l'extérieur, sur le domaine public.

- A **Bédarrides** : Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudi de chaque mois
- A **Caderousse** : Tous les 2^{èmes} mardi de chaque mois
- A **Châteauneuf-du-Pape** : Tous les 3^{èmes} mardi de chaque mois
- A **Courthézon** : Tous les 4^{èmes} mardi de chaque mois
- A **Jonquières** : Tous les 1^{ers} mardi de chaque mois
- A **Sorgues** : Tous les mardis
- A **Orange** : Tous les mardis

Sont admis sous la désignation " déchets volumineux et encombrants " : les appareils ménagers usagés, les meubles usagés ainsi que tous les objets utilisés dans une maison à usage d'habitation, qualifiés de " monstres ".

Sont refusés : les ordures ménagères, les déchets anatomiques et infectieux, les déchets végétaux, les déblais, gravats, épaves de véhicules, pneumatiques, et tous les matériaux faisant l'objet d'une collecte sélective ou susceptibles d'être recyclés, enfin les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels.



5 703 enlèvements d'objets volumineux :

1 176 sur appels téléphoniques

Et

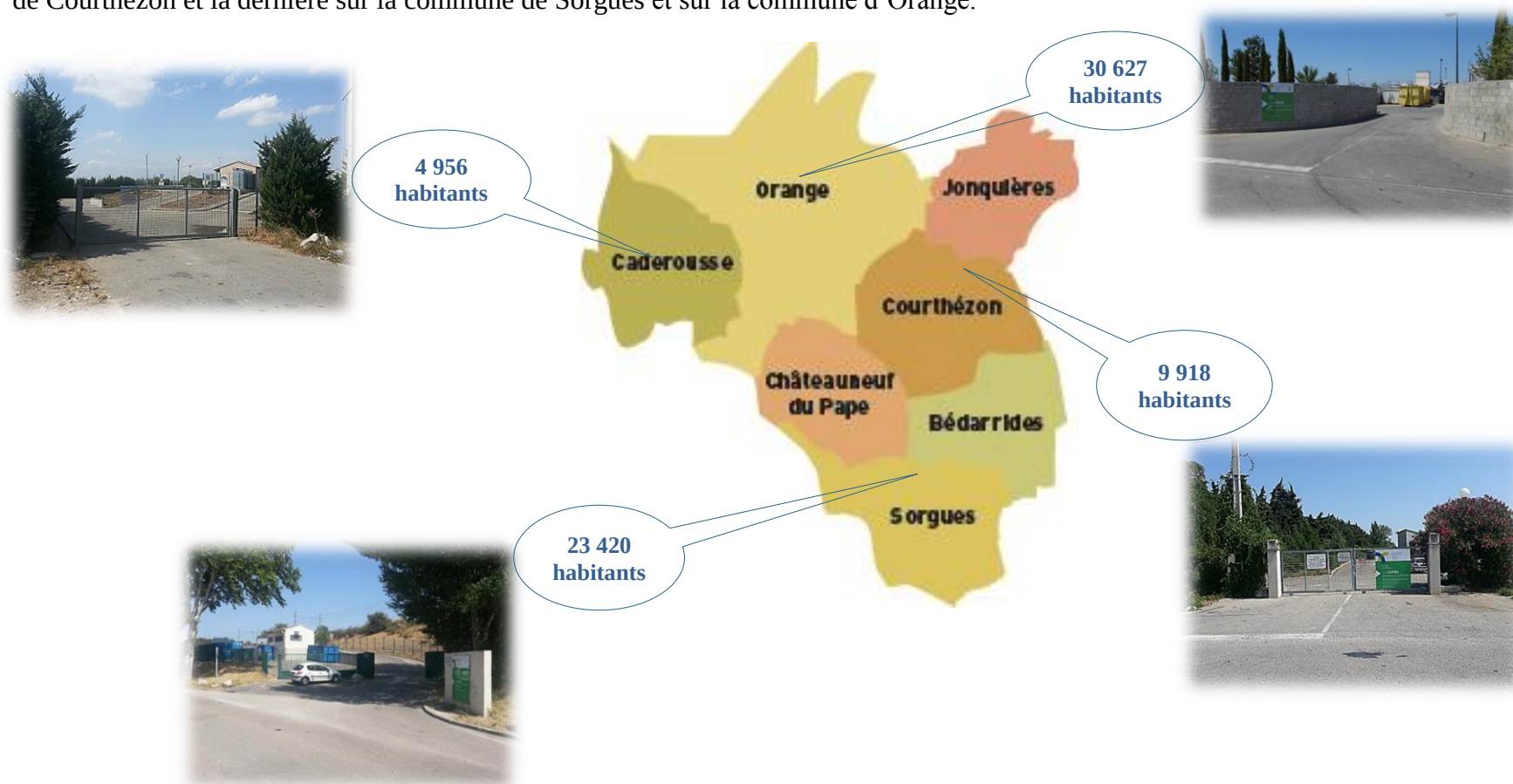
4 527 dépôts sauvages



■ LES DECHETTERIES

↗ Localisation

La Communauté de communes compte, QUATRE déchetteries fonctionnant en régie: une sur la commune de Caderousse, une sur la commune de Courthézon et la dernière sur la commune de Sorgues et sur la commune d'Orange.





Celles-ci sont accessibles aux habitants sur simple présentation d'un justificatif de domicile sur l'une des 6 communes. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la déchetterie intercommunale située à Sorgues est accessible sur présentation d'une carte d'accès. C'est la première déchetterie du territoire à avoir été équipée d'un système informatique permettant un suivi analytique des dépôts qui y sont versés. Ce système a l'avantage de simplifier l'accès pour les administrés, et permet un meilleur suivi des matières collectées pour les équipes en charge de ce travail. Au 31 décembre 2014, ont été délivrées :

6 364 cartes

- 6 000 cartes pour les particuliers
- 275 cartes pour les professionnels
- 89 cartes pour les services communaux intercommunaux

Types de déchets déposés en déchetterie

Ces espaces clos, gardiennés, comprennent différents caissons de tri, permettent de se débarrasser **gratuitement** (pour les particuliers) de déchets tels que :

Papiers, journaux, revues, cartons...
 Verre ménager...
 Gravats, cloisons, murs...
 Déchets verts : tontes, tailles, branchages...
 Bois, meubles, palettes...
 Produits toxiques : Batteries, piles, solvants, peinture...
 Textiles...
 Plastiques (emballages, bouteilles...)
 Ferraille, fonte...
 Encombrants : appareils ménagers, meubles, sanitaires...
 Batteries, huiles de vidange...
 Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques





Horaires et personnel

Les horaires d'ouverture sont les suivants :



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Caderousse	Fermée	8 h 30 à 12 h 00	8 h 30 à 12 h 00	Fermée	8 h 30 à 12 h 00	8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00
Courthézon	à partir du 2 juillet 8 h à 12 h	Fermée	8 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 30	à partir du 2 juillet 8 h à 12 h	à partir du 2 juillet 8 h à 12 h	8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00
Orange	De 8 h à 12 h / et de 14 h - 17 h					
Sorgues	De 8 h 30 à 12 h / et de 13 h 30 - 17 h 30					8 h 00 à 17 h 00

Horaires d'ouverture des déchetteries de la CCPRO

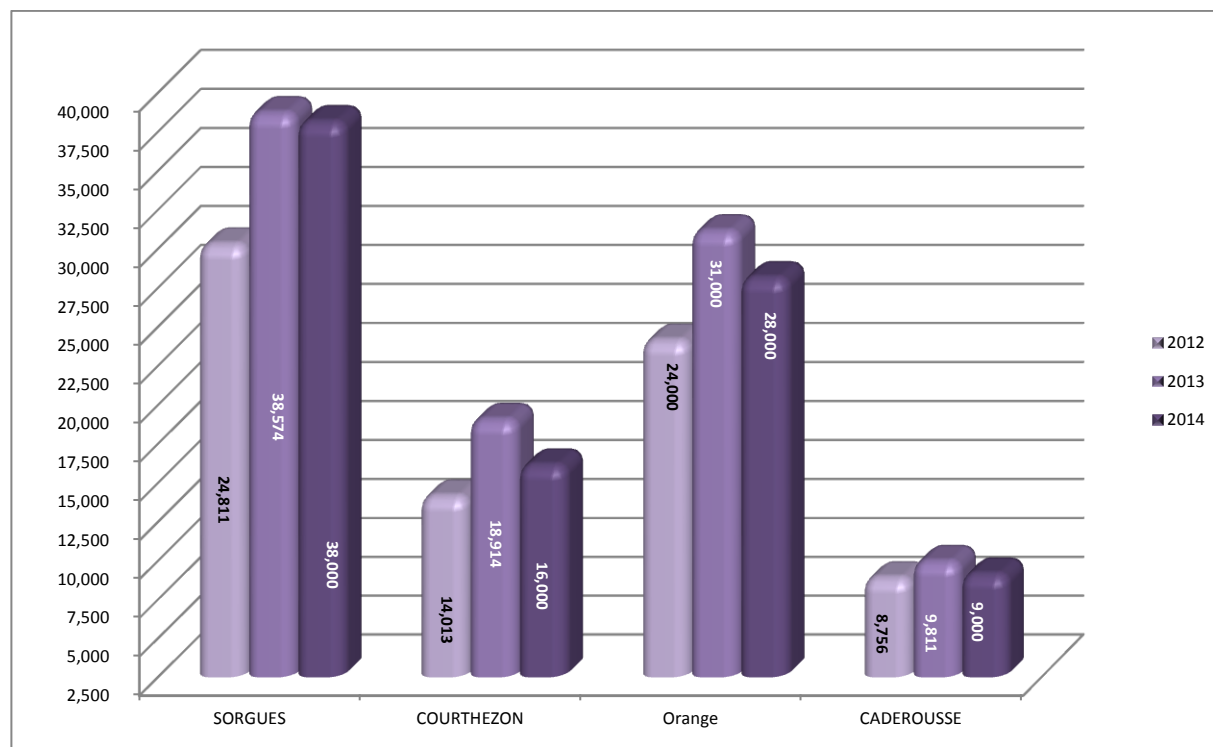
14 agents sont affectés sur les 4 déchetteries :

- 7 gardiens
- 3 agents chargés de l'enlèvement et du remplacement des caissons pour Caderousse, Courthézon et Sorgues. (Orange prestataire pour la rotation des caissons)
- 2 agents pour le nettoyage des déchetteries
- 2 chefs d'équipe



Les déchets dangereux des ménages (D.D.M.)

Pour la sécurité de ses agents et une meilleure optimisation des déchets dangereux des ménages, la Communauté met également en place un système de tri supplémentaire. En effet, à l'intérieur du bac « déchets dangereux », les agents CCPRO procéderont à la distinction suivante : acides/bases, solides pâteux, solvants, comburants, phytosanitaires, aérosols, produits particuliers et de laboratoire et enfin, bidons d'huiles ». Ces déchets seront ensuite acheminés vers les filières les plus adaptées à leur traitement. En 2008, une convention pour la récupération de ces déchets a été établie avec la Sté Véolia située à Berre



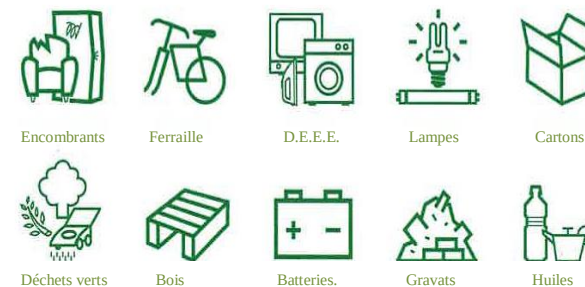
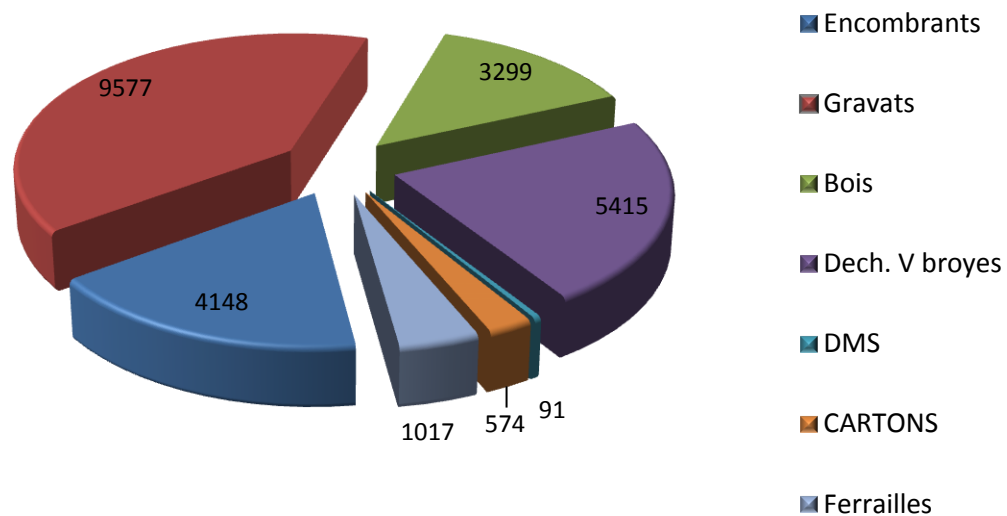
Evolution des tonnages des D.D.M. de 2010 à 2013



🔧 Tonnages collectés en déchetterie en 2014

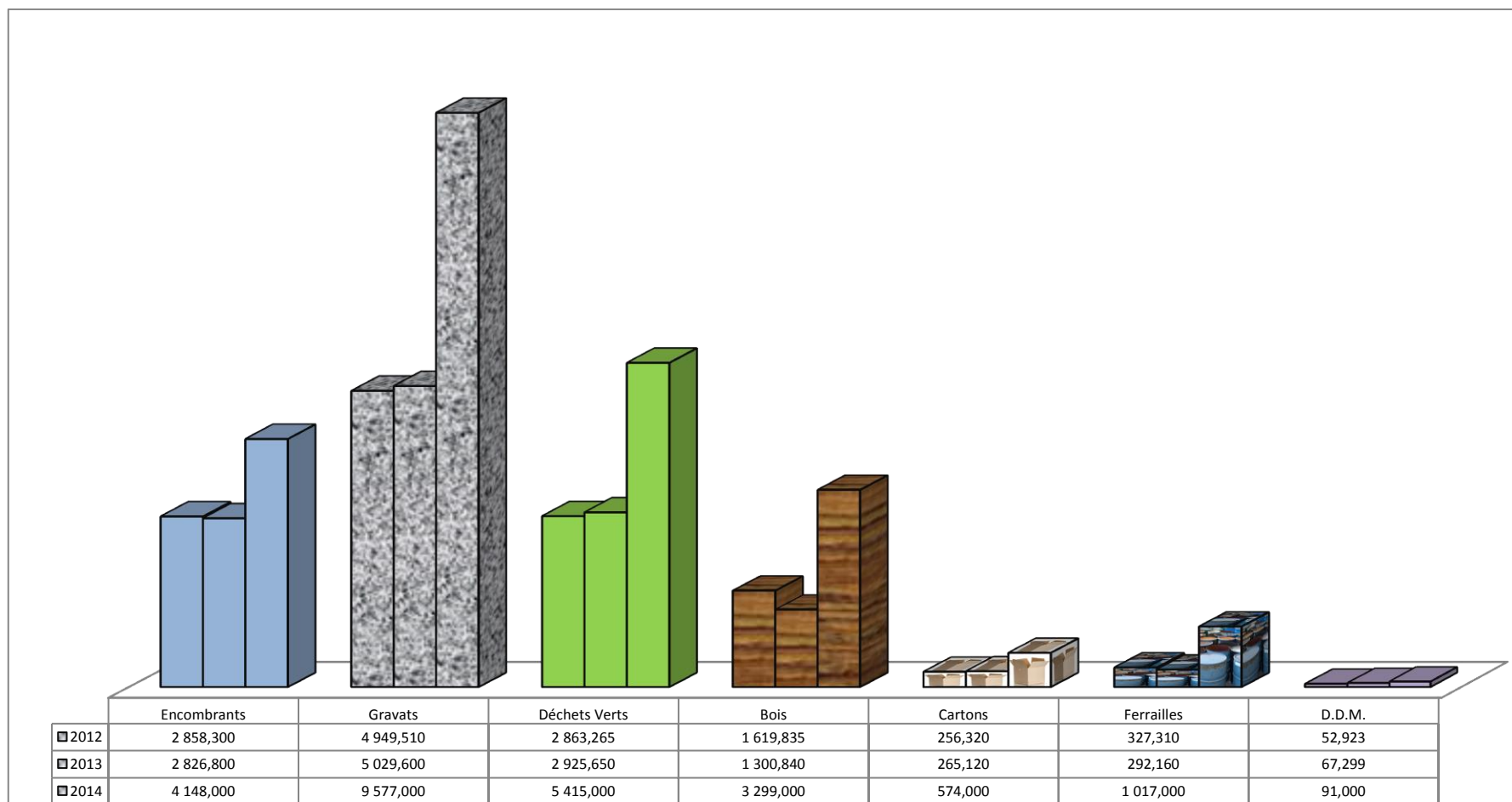
Au total, **22 592 tonnes de déchets** ont été déposés en déchetteries durant l'année 2014 (hors pneus) **eco mobilier**

Répartition des déchets déposés en 2014
sur les 4 déchetterie





↗ Evolution de la collecte en déchetteries





■ **TRAITEMENT DES DECHETS**

⚡ **Traitement des ordures ménagères**



Communes de Bédarrides et Sorgues

Le SIDOMRA assure le traitement par incinération des déchets de 209 129 habitants du Vaucluse.
(une communauté d'Agglomération et trois communautés de communes...)

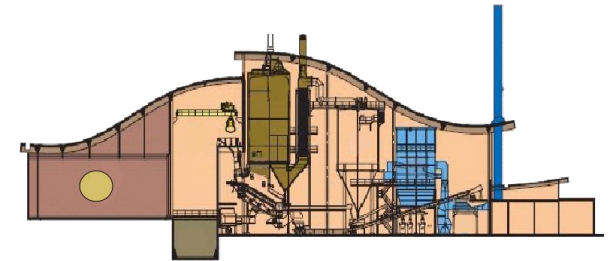
L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) NOVALIE est exploitée par Novergie/SITA Méditerranée dans le cadre d'une délégation de service public pour le compte du SIDOMRA. Elle traite plusieurs types de déchets :

- les déchets ménagers résiduels (non recyclables) et assimilés pour un maximum de 188 00 tonnes par an
- les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), autorisés pour 11 000 tonnes par an
- les boues non épandables issues des stations d'épuration, autorisées pour 6 400 tonnes par an



Communes de Caderousse, Châteauneuf, Jonquières, Courthézon et Orange

La société DELTA DECHETS (www.delta-dechets.com/) créée depuis 1986, est spécialisée dans l'enlèvement et le traitement des déchets industriels, commerciaux, ménagers et des particuliers. Cette société est certifiée ISO 14001 par l'AFAQ depuis le mois d'août 2000. Elle possède à Orange, Zone du Coudoulet, des sites classés DIB, OM, Gravats, aménagés selon les toutes dernières normes réglementaires.





Traitement des emballages et papiers

Pour les communes de Sorgues et Bédarrides, le traitement des emballages s'effectue au Centre de tri à Vedène par le SIDOMRA et les papiers par les Ets Paprec à Pujaut. Pour celles de Caderousse, Châteauneuf du Pape, Courthézon et Jonquières, le traitement des emballages est effectué par SITA SUD (Montfavet). Ce sont les Ets COVED à Monteux qui ont en charge le traitement des papiers.

Traitement du verre

Le verre est le seul matériau d'emballage véritablement recyclable dans son intégralité et à l'infini. Une fois le verre trié, il reste l'emballage le plus facile à traiter et à recycler. Même après plusieurs recyclages, sa qualité, sa pureté et sa transparence restent intactes.

Le SIDOMRA Participe à la recherche contre le cancer en reversant 3 € pour chaque tonne de verre collectée.

Traitement des huiles de vidange et des piles

Les huiles sont collectées par la société CHIMIREC SOCODELLI qui passe régulièrement sur les différents points de collecte.

La CCPRO a signé un accord de reprise des piles et des accumulateurs avec Corepile le 8 Octobre 2003. Cet organisme reprend gratuitement les stocks de piles conditionnés en fûts métalliques de 300 Kg. Corepile s'engage également à traiter et revaloriser les produits collectés en pyrométallurgie et en hydrométallurgie (www.corepile.fr).

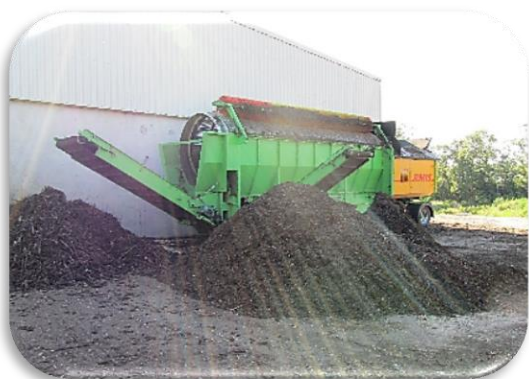
Traitement des lampes et tubes fluorescents

Les lampes sont collectées par Récylum, éco-organisme agréé par arrêté ministériel du 9 août 2006, renouvelé le 23 décembre 2009 pour la collecte des lampes et tubes fluorescents usagés.



Traitement des déchets récoltés sur les 3 déchetteries

La CCPRO a mis en place les filières de valorisation suivantes :

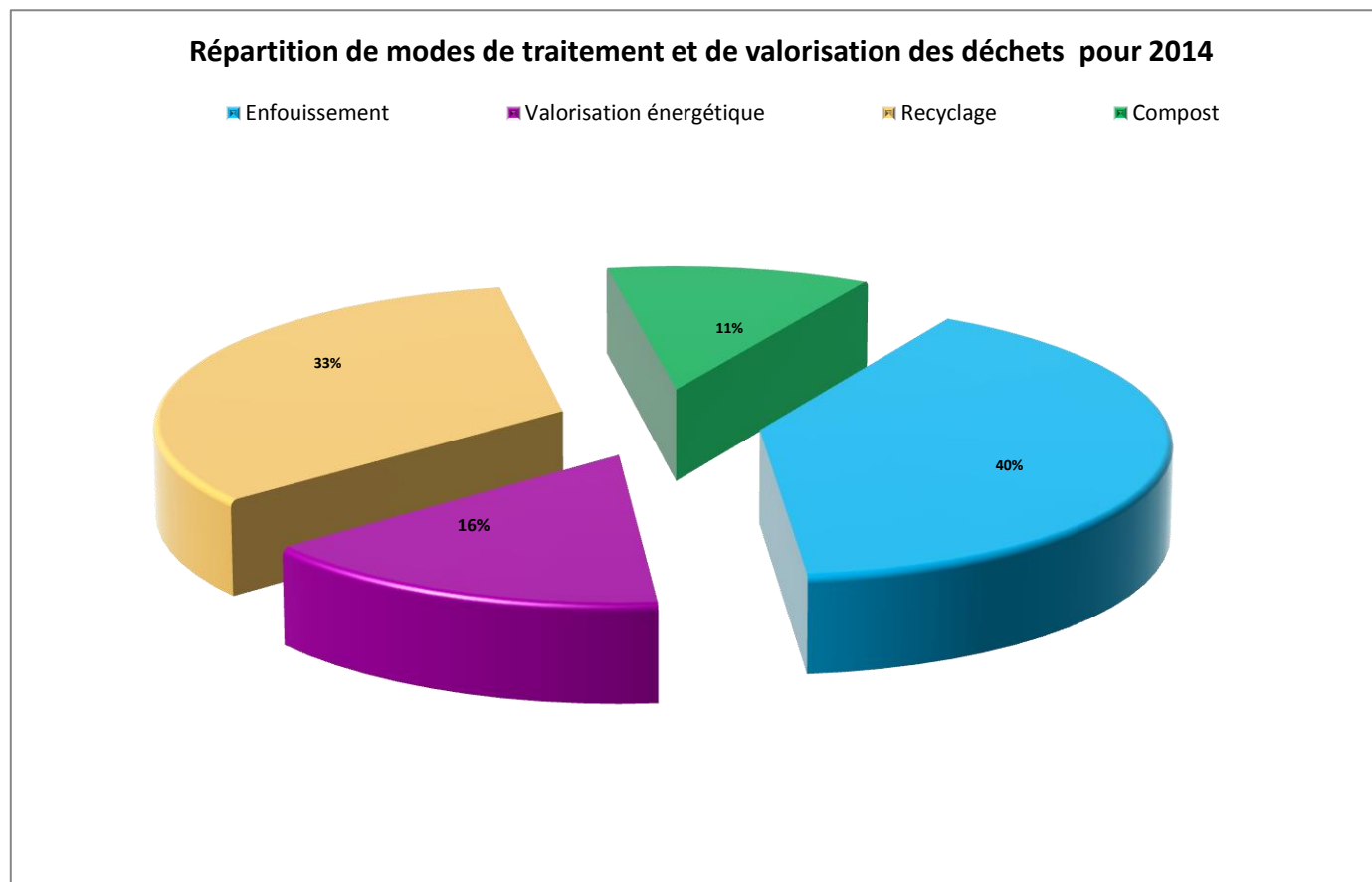


Unité de compostage du Sitteu

	FILIERES DE VALORISATION	TYPE DE TRAITEMENT
Ferrailles	<i>Ets G D E / ROSSI</i>	Recyclage
Cartons	<i>Sté SITA SUD DELTA DECHETS</i>	Recyclage
Encombrants	<i>Sté DELTA-DECHETS</i>	Enfouissement en décharge
Déchets Verts	<i>SITTEU et ALCYON pour Orange</i>	Broyage chez Valfibois
		Compostage au Sitteu et Alcyon
Gravats	<i>Sté RMB et Delta Déchets</i>	Recyclage
Bois	<i>Sté VALFIBOIS</i>	Recyclage

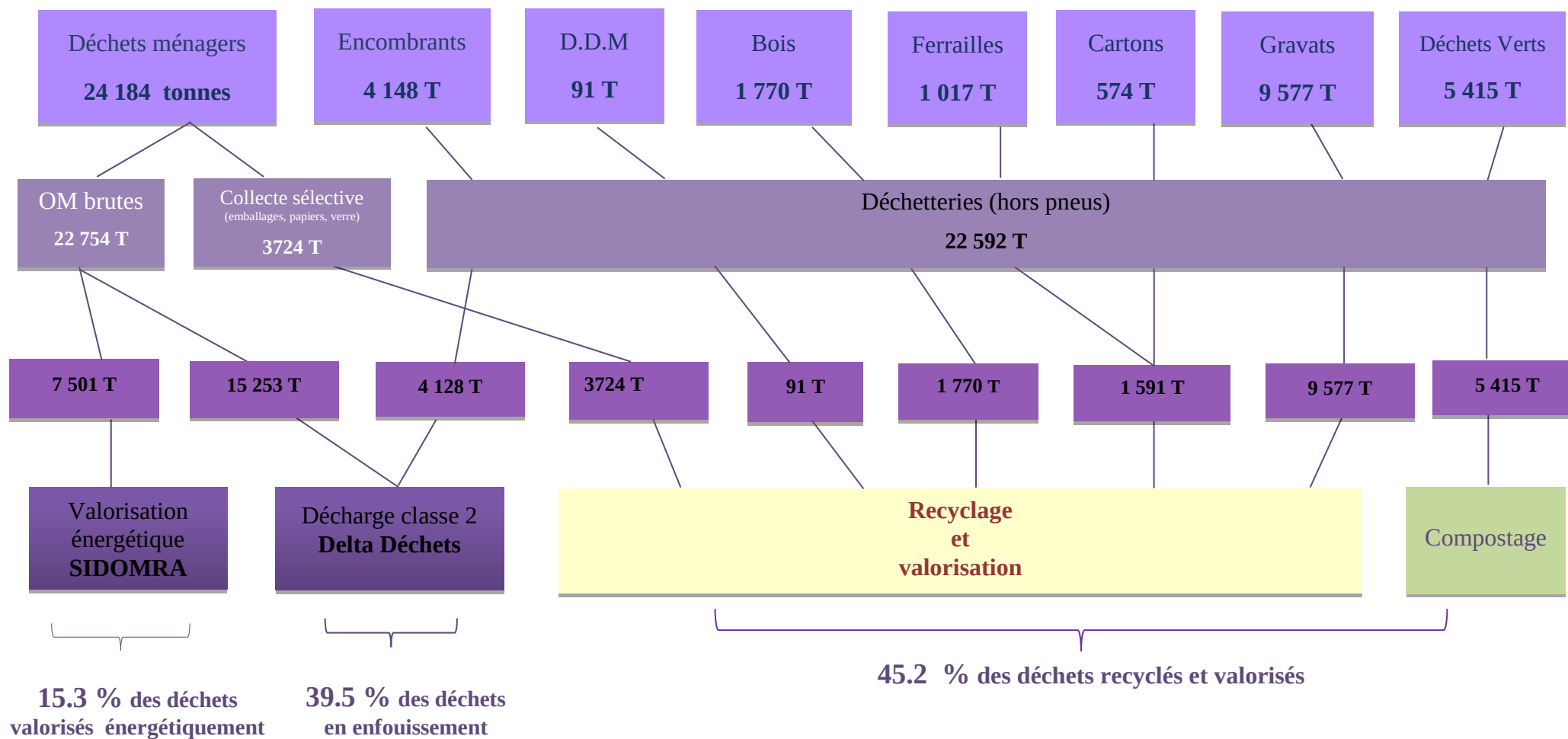


Récapitulatif des modes de traitement et de valorisation des déchets





EXERCICE 2014 : 49 070T de déchets collectés sur le territoire communal (68 828 Habitants)





Tonnages des déchets collectés en 2014 par commune et par catégorie

COMMUNES	Population	Déchetterie	Papier	Emballages	Verre	OM
Châteauneuf du Pape - Caderousse	5 008	1 644	60	92	218	1 409
Jonquières - Courthézon	10291	3 449	125	245	297	2 664
Bédarrides - Sorgues	23884	8 049	208	837	507	7 501
Orange	29645	9 058	377	265	502	11 179
TOTAL	68 828	22 592	770	1 430	1 524	22 754



Tonnages des déchets collectés en 2014 par commune et par kg/habitant

COMMUNES	Population	Déchetterie	Papier	Emballages	Verre	OM
Châteauneuf du Pape - Caderousse	5 008	328	12	18	43.5	281
Jonquières - Courthézon	10291	335	12	23.8	28.8	258.8
Bédarrides - Sorgues	23884	337	8.7	35	21.2	314
Orange	29645	305	12.7	8.9	16.9	377



Moyenne CCPRO	68 921	322	11	20	22	330
---------------	--------	-----	----	----	----	-----

■ SYNTHÈSE DES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCPRO
Correspondance avec le décret du 11 mai 2000

Indicateurs techniques

<i>Tonnages d'ordures ménagères résiduelle (OMR)</i>	7 communes
<i>Tonnages des collectezs sélectives (recyclables secs hors verre)</i>	7 communes
<i>Tonnages des déchets collectés en déchetteries</i>	22 592 tonnes pour les 4 sites soit 327 kg/hab/an
<i>Total des tonnages ensemble des flux</i>	49 070 tonnes soit 712 kg/hab/an



Indicateurs financiers

Budget annexe collecte et traitement des déchets

Dépenses de Fonctionnement	Dépenses totale TTC	8 726 619.14 €
	Traitement (Participation SIDOMRA et autres factures centre de traitement)	SIDOMRA : 939 927.95 € DELTA DECHETS + autres : <u>3 282 906.24 €</u> TOTAL : 4 222 834.19 € soit 48.5%
	Frais de personnel	3 372 635.80 € soit 38.6%
	Frais de fonctionnement (carburants, entretien du parc automobile, amortissement, etc)	1 131 149.15 € soit 12.9%

Recettes de fonctionnement	Recette totale	8 673 529.19 €
	Participation du budget principal de la CCPRO	550 000.00 € soit 6%
	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	7 201 188.00 € soit 83%
	Recettes liées à la revente des matériaux et des apports payants en déchetteries	389 520.82 € soit 4.5%
	Autres recettes diverses (Eco-organisme , Adelphe, Ecofolio indemnités de sinistre, remboursement de salaires etc...)	384 042.48 € soit 4.4%



	Excédent de Fonctionnement reporté au 31/12/2013	148 777.89 € soit 1.7%
--	--	------------------------



		COUT BRUT / tonnes		Coût Net après déductions Eco organisme / tonne	
		6 Communes	Orange	6 Communes	Orange
Coût de traitement des déchets	OM au SIDOMRA (Sorgues et Bédarrides)	100,51 € TTC		97,16 € TTC	
	Ordures ménagères et Encombrants en CSDU à Orange	95,70 € TTC jusqu'en Sept 2014 88,00 € TTC depuis octobre 2014	88,00 € TTC traitement OM 14,23 € TTC transfert OM		
	Déchets verts Compostage	17,87 € TTC	29,70 € TTC		
	Gravats	6,71 € TTC	6,05 € TTC		
	Emballages	269,50 € TTC	236,00 € TTC	41,25 € TTC	
	Papier	0,00 € TTC			
	Bois	55.82 € TTC 38.50 € TTC (palettes)	55,82 € TTC	55.82 € TTC 38.50 € TTC (palettes)	55,82 € TTC
Coût du service gestion des déchets rapporté à l'habitant	Pour 68 828 habitants				
	126,78 € par an et par habitant				
Coût du service rapporté à la tonne collectée et traitée	177.8 € à la tonne collectée et traitée				

